

Solidaires en action N° 65

Le 7 septembre 2011

Pour protéger les riches, le gouvernement s'attaque aux pauvres

Le Premier ministre François Fillon a présenté ce qu'il appelle un plan de « réduction des déficits publics ». L'analyse des mesures annoncées montre que le gouvernement continue de se ranger aux desiderata des « marchés financiers ». Les déficits publics actuels sont essentiellement dus aux politiques menées par les gouvernements depuis une vingtaine d'années, et particulièrement depuis le premier gouvernement Fillon de 2007. Et le Fillon (Sarkozy) de l'été 2011 poursuit dans ses choix antérieurs qui ont mené très concrètement le pays à la situation actuelle.

L'endettement public pour enrichir les principaux détenteurs de capitaux : la dette publique actuelle est le résultat très direct d'une fiscalité injuste. Le déficit du budget de l'Etat ne s'est pas accru à cause d'une augmentation des dépenses publiques (elles sont, en pourcentage du PIB, du niveau de 1980), mais à cause d'une très grande réduction des recettes publiques, conséquence des politiques fiscales : si l'impôt sur le revenu était rétabli à son taux et son barème de 2000, il rapporterait chaque année 15 milliards d'euros supplémentaires ; si les niches fiscales de ce même impôt sur le revenu étaient ramenées à la situation de 2000, le budget récupérerait chaque année 38 milliards d'euros supplémentaires, sans conséquences fâcheuses pour l'économie. Pendant le même temps, le laxisme appliqué en matière de lutte contre la fraude fiscale des plus grosses sociétés fait que les entreprises du CAC 40 ne payent en moyenne que 8% de leurs bénéfices, malgré un taux officiel d'impôt sur les sociétés de 33,33% (rappelons qu'il a été de 50% pendant des années, sans que ceci ne nuise au dynamisme de l'économie). Le Conseil des prélèvements obligatoires, dans un rapport de 2009, établit par ailleurs que le coût budgétaire annuel des « niches fiscales » au profit des sociétés est de 66 milliards d'euros !

L'endettement public pour renforcer les inégalités : l'endettement public permet d'enrichir doublement les plus riches à qui, au départ, les gouvernements ne font pas payer assez de cotisations sociales et d'impôts, et qui, ensuite, vont percevoir des intérêts sur l'argent qu'ils auront prêté à l'Etat. Pendant le même temps, ces mêmes gouvernements vont appauvrir doublement les autres, en augmentant leurs cotisations sociales et leurs impôts (TVA et impôts sur la consommation) et en limitant prioritairement certaines dépenses publiques sociales.

Une rigueur renforcée au service de la finance : dans ses annonces, le Premier ministre ne remet jamais en cause les choix précédents qui, justement, ont conduit le pays à la situation actuelle. Le gouvernement met en avant la nécessité pour la France d'être toujours notée « AAA » : une bonne note, c'est un accès aux marchés financiers un peu moins cher, certes, mais c'est toujours une totale dépendance à l'égard des emprunteurs. Rien n'est fait pour réduire l'emprise de la finance sur l'ensemble de l'économie et sur la captation qu'elle fait des choix politiques.

Grève et manifestations le 11 octobre ?

Au plan interprofessionnel national, les organisations syndicales se revoient le 15 septembre. CFDT et UNSA ne veulent pas d'appel à la grève et guère plus de manifestations, la FSU priorise la grève sectorielle du 27 septembre, la CGT se dit pour un appel à la grève et à des manifestations comme Solidaires ... mais ne veut pas brusquer la CFDT. Quant à FO, CFTC et CGC, ils ne proposent rien. Sur le terrain, de nombreuses équipes CGT, mais aussi FSU, parfois FO ou CFDT, pensent qu'il est de la responsabilité des organisations syndicales de proposer aux salarié-e-s d'agir, parce qu'il faut s'opposer aux mesures décidées par le gouvernement et les patrons et imposer nos revendications. **Une fois de plus, c'est là que ça se joue : dans les entreprises, et à travers les rencontres intersyndicales professionnelles et locales.** Agissons d'ici le 15 septembre, pour que l'intersyndicale nationale assume un appel à une journée de grève et manifestations le 11 octobre !

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Le gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires en dénoncent le caractère injuste et inéquitable. **La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs.** Le gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, **une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.** Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité. Cela appelle aussi des mesures urgentes :

- Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.
- Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.
- Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.
- Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir. **Elles décident d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le 11 octobre 2011.** Partout, le débat sur le contexte, les enjeux et les modalités (manifestations, rassemblements, arrêts de travail, etc.) est nécessaire pour construire cette journée. Les organisations se retrouveront le 15 septembre 2011.

Le dossier « dépendance » à la trappe !

Les personnes âgées en perte d'autonomie, sacrifiées, avec d'autres, et après d'autres, sur l'autel de la finance, par le gouvernement français ! Le gouvernement vient de décider de reporter à début 2012 le « dossier de la dépendance ». L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) constate que ce dossier des personnes âgées en perte d'autonomie avait déjà fait l'objet de promesses électorales lors des élections présidentielles de 1995, puis lors de celles de 2002. En 2007, le candidat Sarkozy avait annoncé « *Je veux que la France soit un modèle dans la prise en charge des personnes âgées et dépendantes* ». Avec ce dégageant en touche opéré par son premier ministre, Nicolas Sarkozy hérite d'un nouvel engagement qu'il pourra prendre devant ses électeurs lors de sa prochaine campagne présidentielle de 2012. Toutes les promesses développées par Mme Roselyne Bachelot, par François Fillon, par Nicolas Sarkozy, particulièrement au cours de l'année 2011 avec le « grand débat » et les multiples rapports sur lesquels ont planché de multiples hauts fonctionnaires, sont donc abandonnées pour ne pas déplaire aux marchés financiers. Il est de plus en plus manifeste que les gouvernements qui privilégient la finance, comme ceux qui se refusent, ou se refuseraient, à en circonscrire effectivement les pouvoirs, acceptent, de fait, que leur politique se fasse « à la corbeille ». **La première priorité est que les citoyens se mettent en mesure d'imposer leurs choix démocratiques à l'oligarchie politique et financière.** Les forces syndicales ont une place essentielle à tenir pour aller vers cet objectif.

Saint Vallier (71) : 7 jours de grève chez TEREX CRANE

Les salarié-e-s de cette entreprise de fabrication de grues s'étaient mis en grève, pour obtenir des augmentations de salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail. Solidaires 71 a apporté son soutien aux grévistes. **Après une semaine de grève ils/elles ont obtenu une « prime exceptionnelle de perte de pouvoir d'achat » de 200 euros** (pour les salaires inférieurs à 2 000 euros), et des mesures pour les conditions de travail. C'est insuffisant, certes ; mais les travailleurs/ses de TEREX CRANE montrent que par la lutte collective, ce qui n'était pas possible quelques jours auparavant devient possible. Avec beaucoup d'autres, cette lutte rappelle aussi qu'il y a des **grèves dans les entreprises du secteur privé**. A nous, syndicalement, d'organiser les salarié-e-s, de leur redonner confiance, pour que ces conflits sociaux se multiplient !

Lille : solidaires contre la répression

Lors du mouvement pour les retraites de l'automne 2010, les manifestations furent nombreuses. Le gouvernement n'a pas hésité à recourir plusieurs fois à des violences policières, puis à poursuivre des manifestant-e-s devant les tribunaux. Le Pouvoir a été aidé dans sa politique répressive par les patrons d'entreprises comme ceux de la SNCF : dans plusieurs villes, celle-ci a « pris en otage » quelques manifestant-e-s demandant des peines d'emprisonnement et de très fortes sommes d'argent !

La solidarité contre la répression nous concerne tous et toutes, et nous devons faire le lien entre toutes les vengeances que veut exercer le gouvernement, à travers les poursuites juridiques lancées dans plusieurs villes. A Lille, le dépôt de plainte vient de la SNCF. Oui, c'est vrai quand il y a des gens sur les voies, ça gêne la circulation des trains. Mais la SNCF ne porte pas plainte à chaque fois que la circulation des trains est perturbée. Sinon, il lui faudrait porter plainte contre elle-même quand on supprime des trains faute de personnel. Il lui faudrait porter plainte contre l'Etat quand on supprime des trains faute de moyens pour les faire rouler !

Surtout, s'il y a préjudice pour la SNCF, il faut alors dire qui en est vraiment responsable. **Si des citoyen-ne-s se sont retrouvé-e-s sur les voies en gare de Lille un jour d'octobre 2010, c'est parce que le gouvernement a refusé d'entendre les millions de manifestantes et manifestants, de grévistes qui ont crié leur refus de la régression sociale durant des semaines. Si la SNCF veut être dédommée, elle doit s'adresser à ceux qui ont provoqué ces manifestations, c'est-à-dire au gouvernement et au patronat.**



Les militant-e-s Solidaires étaient présent-e-s au rassemblement devant la direction régionale SNCF et à la manifestation jusqu'au tribunal, pour accompagner Julien, à qui la SNCF demande ... 45 000 euros ! Le jugement sera rendu par le tribunal de Lille le 11 octobre.

A Chambéry, 6 militant-e-s avaient été relaxé-e-s suite à des accusations similaires. La SNCF a fait appel et le procès se tient le 15 septembre. Comme la première fois, un rassemblement unitaire est organisé.

Les camarades convoqué-e-s au tribunal, doivent être exempts de toutes condamnations, les plaintes doivent être retirées. La fédération SUD-Rail s'est d'ailleurs adressée à la direction SNCF pour faire part de cette exigence. La question n'est pas de savoir à quelle organisation syndicale adhère, ou pas, les camarades visé-e-s, la question c'est celle de la solidarité ouvrière qui doit s'exercer, toujours, et le plus fortement possible. Les manifestant-e-s de l'automne 2010 ne doivent pas être condamné-e-s mais remercié-e-s et félicité-e-s pour avoir montré la voie légitime, celle du progrès social, celle qui à sa modeste échelle contribue à construire une société plus juste !

Du matériel pour les permanences et les tournées Solidaires



Daunat : le syndicalisme interprofessionnel, c'est utile !

Nous avons relaté dans plusieurs numéros de *Solidaires en action* le combat que mène la section syndicale SUD/Solidaires de l'usine Daunat située en Bourgogne. Les patrons y sont appuyés par des « syndicalistes » qui sacrifient les revendications des salarié-e-s au profit de quelques avantages non partagés ! Dans ce contexte, l'équipe syndicale SUD/Solidaires dérange et rien ne lui est épargné. Mais au-delà de nos militant-e-s, c'est l'ensemble des travailleurs/ses de cette entreprise qui subissent les conséquences de la situation. Les patrons jouent sans cesse la division entre les trois usines (Bourgogne, Picardie, Bretagne), entre les syndicats présents dans tel ou tel site.

S'appuyant sur notre section bourguignonne, sur la mise en commun des moyens militants des structures professionnelles (Solidaires Industrie) et interprofessionnelles (Solidaires 71, 02, 22), **des tournées ont été organisées dans les usines de Laon et de Guingamp. SUD/Solidaires propose aux salarié-e-s des trois sites de s'unir pour défendre des revendications communes** : augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, respect de tous les salarié-e-s qu'ils/elles soient CID, CDD, intérimaires ou contrats étudiants. Une expérience à renouveler, et à étendre !



Pompes Funèbres Générales : grève à Valenciennes



Fossoyeurs, porteurs et chauffeurs des PFG de Valenciennes étaient en grève le 6 septembre. Ils entendaient profiter de la visite dans la région du PDG du Groupe, mais celui-ci a préféré écouter sa visite pour ne pas les rencontrer. **Salaires (ils tournent autour de 950 à 1100 euros) et conditions d'hygiène font l'objet de réclamations non satisfaites** depuis bien longtemps, d'où cette grève à l'appel de la section syndicale SUD Commerces/Services et avec le soutien de l'Union locale Solidaires.

Facteurs de Quingey (25) : 39 jours de grève

Il a fallu 39 jours de grève pour que les facteurs de Quingey (Doubs) obtiennent satisfaction : **un emploi supplémentaire, 6 jours de RTT supplémentaires et une diminution du nombre de jours de sécuabilité**. Preuve du souci de « dialogue social » de La Poste, il a fallu que ce soit le Maire de Quingey qui prévienne les grévistes et les syndicats de la dernière séance de négociation. Encore une lutte soutenue par la population, gagnée grâce à l'unité et la détermination des salarié-e-s !

La Poste : nouvelle criminalisation du mouvement syndical

Le jugement concernant 15 postiers du département des Hauts de Seine a été rendu. Le procès se tenait les 20 et 27 juin derniers devant le TGI de Nanterre. La Poste est désormais coutumière du fait : pour faire passer restructurations et suppressions d'emplois, elle multiplie pressions et sanctions disciplinaires à l'encontre des militant-e-s syndicaux qui organisent la riposte. La Poste recourt systématiquement aux tribunaux, avec des moyens considérables : huissiers sur de nombreux conflits, flicage des militant-e-s, provocations dans le but de monter des dossiers à charge...

Une condamnation intolérable pour séquestration : pour rappel, pour des faits de séquestration, les peines peuvent aller jusqu'à cinq ans de prison et 75000 euros d'amende. Dans le cas présent, le TGI relaxe 4 personnes et condamne les 11 autres à 1500 euros d'amende avec sursis et 500 euros de dommages et intérêts. Ce jugement est difficilement compréhensible car si la juge reconnaît la séquestration elle condamne les prévenus à des faibles peines. Cela rend le verdict totalement inacceptable, d'autant plus qu'aucun élément de preuve suffisant n'établit cette soi-disant séquestration.

Le jugement rendu est politique : il s'agit de criminaliser une fois de plus, l'action syndicale. Ce verdict n'est pas anodin. Il se situe dans un contexte social très lourd, sur fond de plan d'austérité. C'est une nouvelle tentative d'intimidation du mouvement social, espérant ainsi museler toute forme de contestation. Nous refusons cette décision de justice de classe. La fédération SUD PTT soutiendra tous les postiers qui feront appel du jugement.

AFP : les salarié-e-s se battent pour la survie de l'agence

Cette motion de défiance envers Emmanuel Hoog, PDG de l'Agence France-Presse est soutenue par l'ensemble des syndicats (CGT, CFDT, FO, SNJ, SUD, CFE-CGC, SAJ-Unsa), ainsi que par l'ADIAFP (Association de défense de l'indépendance de l'AFP) et la SDJ (Société des journalistes). Préparée par l'Intersyndicale, elle a été lue lors du Comité d'entreprise extraordinaire du 2 septembre. La motion va être mise au vote du personnel.

Le personnel de l'AFP a déjà clairement fait savoir son rejet du texte de la proposition de loi déposée par le sénateur UMP Jacques Legendre, visant à modifier à la hussarde à quelques mois d'échéances politiques importantes le statut de l'Agence France Presse. Le PDG Emmanuel Hoog a néanmoins cru bon de chercher à s'attacher à nouveau les services d'un cabinet de lobbying (Media9) pour tenter de faire passer en force cette réforme, via des actions destinées à peser sur la représentation nationale, les autorités européennes, le personnel et obtenir ainsi l'adoption par le Parlement de la proposition de loi Legendre. Malgré les dénégations tardives et confuses du PDG sur le recrutement de ce cabinet, dirigé par un proche de l'actuel président de la République Nicolas Sarkozy, cette démarche, conduite dans le secret et dans le dos des instances représentatives du personnel, ne peut que susciter l'indignation des salariés de l'AFP.

D'une part, parce que cette démarche manifeste un plus profond mépris pour la demande de dialogue et de transparence exigée par le personnel, considéré comme quantité négligeable quand ce n'est pas comme un « adversaire » de l'intérieur qu'il faut combattre, à en croire certaines dispositions du plan d'action proposé par Média9.

D'autre part, parce qu'elle est totalement étrangère à l'histoire, la culture, à la nature et à l'« ADN » même de l'agence. Au lieu de se comporter comme le garant de son indépendance et de ses missions d'intérêt général, comme le lui impose le statut et notamment son article 2, M. Hoog, par ses manœuvres politiciennes, s'est placé de lui-même en chef de file des forces qui entendent par tous moyens imposer un changement de statut de l'AFP, en dehors de tout consensus large au sein de la représentation nationale et du personnel.

En conséquence, **le personnel demande instamment au PDG d'en finir avec ses manœuvres indignes dirigées contre l'Agence et ses salariés** et de renoncer à promouvoir ce projet de changement de statut proposé par le sénateur UMP Legendre, qui comporte de lourdes menaces pour la survie, l'indépendance et l'image de l'agence dans le monde entier. C'est pourquoi nous exprimons notre défiance à l'encontre du Président-directeur général et de ses méthodes.



En complément à ce bulletin, retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>